

18 août 2021 - 16h30, Salle des Oyats, Le Bois Plage en Ré

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARMG (Association des Riverains de la Raise Maritaise et des Gollandières)

Etaient présents : 20 adhérents de l'ARMG,

Pouvoirs: 8

Représentants de la Presse locale : 2 (Ré à la Hune et le Phare de Ré)

Municipalité : M. le Maire, Gérard Juin, Mme D. Perlade, Première Adjointe, M.

V. Chauvet, Conseiller Municipal

RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE :

1. Rapport moral par la Présidente

Odile Rojare remercie les membres du Bureau pour leur implication lors des réunions avec la mairie, les rencontres sur site et la communication de l'association via le site internet www.raisemaritaise.com et l'instagram plus_belle_la_raise.

Rapport moral:

La Présidente rappelle que la raison d'être de l'ARMG était l'organisation des flux autour de l'axe Raise Maritaise pour que les quartiers Sud ne deviennent pas les voies de délestage du Bois Plage, ainsi que la sécurisation des piétons et des cyclistes et le ralentissement de la circulation pour un partage harmonieux de cette desserte des plages.

Se sont greffés à cet objectif de départ :

- le projet que nous trouvons surdimensionné de résidence-sénior des Gollandières, et ses parkings insuffisants, et le doute sur l'objet du Cinaspic,
- le projet dispendieux de la zone de rencontre au carrefour du marché-cimetièreavenue de la Plage qui se révèle peu pratique, non-esthétique et non abouti. Faudra-t-il attendre un accident pour que la municipalité réalise une bande cyclable pour permettre aux cyclistes de remonter l'avenue de la Plage le long du cimetière ?
- le projet de skate-park aux Gollandières une fois de plus sans aucune concertation avec les riverains (les obligeant à un recours auprès du Tribunal),
- le problème du passage des autocars Raise Maritaise obtenu pour des tour operators appuyés semble-t-il par une élue municipale, alors que cela n'a jamais été un besoin. Cette décision sans concertation a entraîné le surdimensionnement d'une chicane au coin Raise Maritaise-Chemin des Grives, qui empêche une riveraine de sortir de son garage, et qui ne ralentit pas du tout la circulation, au contraire, incitant les automobilistes à accélérer pour la dépasser les premiers! Ce passage d'autocars a nécessité la réalisation d'un

ières 18 août 2021 - 16h30, Salle des Oyats, Le Bois Plage en Ré

parking autocar au niveau des jeux qui, de plus, est toujours occupé par les voitures. Evidemment, ce passage des autocars ne va pas dans le sens de l'amélioration de la qualité de vie des riverains. Le compte Instagram plus_belle_la_raise rend compte de la dangerosité de cette chicane absurde pour les piétons et cyclistes.

Nous avions demandé des chicanes végétalisées et arborées tout au long de la Raise Maritaise, comme à Sainte-Marie ou à défaut des ralentisseurs aux normes.

- L'état des poubelles de tri carrefour du Pas des Bœufs : c'est indigne et nous plaignons les riverains de tout cœur. Que fait la municipalité pour y remédier ?

Malgré la crise sanitaire, notre action auprès de la Mairie a été :

- Participation à un seul Conseil Municipal (T.Adam) le 18.09.20,
- Rencontre avec la Vice-Présidente de la CdC, G. Vergnon, le 4/11/20, à défaut de rencontrer son Président qui n'a jamais daigné répondre à nos sollicitations,
- Entretiens téléphoniques avec M. le Maire, participation à de nombreuses réunions en Mairie avec M. Juin, avec M. Vautey, M. Corbeau, les 28/1, 6/3, 2/4, 3/5, 3/6
- Plusieurs rencontres avec les riverains des Gollandières,
- Participation en zoom (G. Beck) au Comité consultatif Plan de Circulation. C'est à cette occasion que la municipalité a prétexté des centaines de plaintes pour un test prévu pour deux mois qui n'a duré que 2 semaines. Le peu de temps que ce test a duré, nous avons constaté une nette diminution de la circulation. Cf. lettre du 25.05.2021 à l'attention de M. Le Maire.

Beaucoup de déception, sentiment de ne pas être entendus... Nous le répétons : Le Bois Plage est en train de perdre son âme, c'est le tout voiture qui domine, le tout plot, le tout laid, l'artificialisation des sols, la perte du côté-campagne de nos quartiers, l'octroi de permis de construire incompréhensibles sur le plan esthétique (cf rue de la Glacière). Nous craignons que la nouvelle municipalité ne fasse preuve d'aveuglement comme un certain président de la CdC. Nous demandons à travailler avec la Mairie pour préserver l'intérêt commun et non des intérêts particuliers.

VOTE DU RAPPORT MORAL : Unanimité.



ières 18 août 2021 - 16h30, Salle des Oyats, Le Bois Plage en Ré

2. Approbation des comptes du deuxième exercice (du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021), Didier Rojare - Trésorier

Report à nouveau : 86,90 €

Recettes: 612 €

Dépenses : 355,38 € (assurances et consommables)

Solde positif: 343,52 €

VOTE : Unanimité.

3. Renouvellement des Membres du Bureau

La Présidente (Odile Rojare) et le Trésorier (Didier Rojare) présentent leur démission pour laisser la place à de nouveaux candidats. Ils sont chaleureusement remerciés pour leur action énergique et leur engagement depuis la création de l'ARMG.

Propositions pour le renouvellement du bureau 2021-2022 :

Thierry Adam – Président
Odile Rojare – Secrétaire Générale
Gilles Beck – Trésorier
Elisabeth Gires – Communication
Michèle Delebarre – Relations avec les riverains

VOTE: Unanimité

4. Fixation de la cotisation annuelle 2021-2022 : 5 €

VOTE: Unanimité

5. Perspectives pour l'exercice 2021-2022 (ne donne pas lieu à vote)

Le nouveau Président, Thierry Adam, détaille les pistes d'actions ci-dessous qui sont remises à Monsieur le Maire.

Circulation Raise Maritaise

- Suppression du rond-point de la rue de la Glacière (action Mairie/Département)
- Suppression du coussin berlinois non conforme début Raise Maritaise
- Repositionnement de la chicane croisement Raise/chemin des Grives surdimensionnée et positionnée devant une sortie de garage
- Mise en place de 6 chicanes végétalisées sur toute la Raise
- Matérialisation d'une bande cyclable sur toute la longueur
- Sécurisation de la circulation des piétons, actuellement poussés sur la route
- Mise en place de radars pédagogiques pour le respect des 30 km/h
- Aménagements arborés et végétalisés sur la Raise

Circulation Quartiers Sud

- Rationalisation de la circulation dans les rues adjacentes (par sens uniques intelligents)
- Mise en place d'une bande cyclable depuis la place du Marché le long du cimetière pour rejoindre Bidon V et la piste des Gollandières, et retour,
 Gollandières
- Déplacement du Skate-Park à l'écart des habitations pour éviter les nuisances sonores et nocturnes qui existent déjà et créent beaucoup de problèmes
- Traversée du Parc des Gollandières au niveau de l'Ancre réservée aux vélos et aux piétons pour en faire une coulée verte sécurisée de l'ancre marine à la résidence-séniors.
- Résidence Arcadie: conformité des travaux avec le permis de construire et réalité du cabinet médical justifiant le Cinaspic / aménagements extérieurs

6. Questions à M. le Maire (ne donne pas lieu à vote)

Monsieur Gérard Juin répond aux questions des membres de l'ARMG

Quel est votre plan pour la circulation dans tout le village, et en particulier dans le Sud Village ?

M. Juin prône la concertation mais fait part de ses difficultés en raison de la crise sanitaire, de la saison touristique de plus en plus chargée et des comportements très nerveux des usagers. C'est à l'étude mais il n'y a pas de plan très établi et global.

Le nouvel aménagement de la départementale entraînant un ralentissement, les véhicules pressés empruntent de plus en plus la Raise où la vitesse dépasse largement les 30km/h. De plus les artisans couardais et boitais ont obtenu la suppression du test de sens unique avant même une étude satisfaisante et alors que l'effet était drastique sur la vitesse. Combien de verbalisations y a-t-il eu pour excès de vitesse ? Que comptez-vous faire pour faire ralentir les voitures ?

Le radar pédagogique est malheureusement inopérant. Nous allons faire ce que nous pourrons dès la rentrée. Nous ne savons pas si les chicanes comme à Sainte Marie sont une solution. Nous ne connaissons pas le nombre de verbalisations.

Note : la définition de « zones noires » par village semble provenir des constats faits par la gendarmerie suite à des plaintes ou signalements. A ce titre, la Raise n'est pas encore identifiée comme « zone noire » bien qu'elle le devrait.

Le projet de skate-park va aggraver une situation déjà incontrôlable en soirée et dont se plaignent les riverains des Gollandières



dières 18 août 2021 - 16h30, Salle des Oyats, Le Bois Plage en Ré

M. Juin argumente que les nuisances sonores sont subjectives. Il ne pense pas que cela sera pire que le city-stade existant. Il n'y pas d'autres lieux sécurisés pour les jeunes. La gendarmerie est intervenue à de nombreuses reprises aux Gollandières et à Gros Jonc pour des nuisances nocturnes avec alcoolisation importante. Tous ont conscience du manque de lieux pour les jeunes et de boîtes de nuit mais on ne peut pas mettre toutes les plages et les Gollandières sous vidéo-surveillance.

L'association demande à être davantage entendue et consultée pour éviter les plaintes et les tests mal engagés. Elle insiste sur la nécessité de ne pas concentrer tous les problèmes aux Gollandières.

7. Questions Diverses

Néant.

L'Assemblée se termine à 18h autour d'un verre de l'amitié. Les participants ont présenté un pass sanitaire valide à l'entrée.